

SOCIÉTÉ • FÉMINICIDES

Violences faites aux femmes : plus de trois victimes de féminicides ou de tentatives par jour en 2023

En 2023, 93 féminicides et 319 tentatives ont été recensés, avec 773 cas de harcèlement ayant conduit au suicide ou à sa tentative, selon le rapport de la mission interministérielle pour la protection des femmes (Miprof).

Le Monde avec AFP

Publié le 19 novembre 2024 à 14h02 • Lecture 1 min.



Des femmes portent des affiches mentionnant les noms de victimes de féminicide, à l'occasion d'une manifestation à Paris, le 20 octobre 2024. CHRISTOPHE ENA / AP

Chaque jour en France, plus de trois femmes sont victimes de féminicide ou tentatives de féminicide conjugal, selon les données portant sur l'année 2023 de la mission interministérielle pour la protection des femmes (Miprof), publiées mardi 19 novembre. L'an dernier, 93 femmes ont été victimes de féminicide, 319 victimes de tentatives de féminicide et 773 victimes de harcèlement par conjoint ou ex-conjoint ayant conduit au suicide ou à sa tentative, soit 1 185 femmes victimes au total, selon ce rapport annuel.

C'est la première fois que la Miprof intègre dans son décompte global les victimes de « suicide forcé », un délit entré dans le code pénal en 2020, une demande formulée par les associations féministes, qui réclamaient un panorama complet des violences faites aux femmes.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Au total, « *cela représente plus de trois femmes par jour qui sont victimes de féminicide ou tentatives de féminicide direct, comme les meurtres ou les assassinats, ou indirect comme ces suicides ou tentatives de suicides* », a exposé Julie Caillet, chargée de mission à l'Observatoire national des violences faites aux femmes, qui dépend de la Miprof.

Lire aussi l'enquête : [« Elle était déjà morte à l'intérieur » : les suicides forcés, la face cachée des féminicides](#)

« Crimes de genre »

« *Toutefois ce chiffre prend en compte uniquement les féminicides au sein du couple et ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des féminicides* », a-t-elle précisé lors d'une conférence de présentation du rapport à Paris. « *Or, il est important de rappeler que les féminicides sont des crimes de genre qui visent à tuer directement ou indirectement des femmes et des filles, précisément parce qu'elles sont femmes et filles, peu importe leur relation avec l'auteur.* »

En 2023, les forces de l'ordre ont enregistré 3 405 infractions pour outrage sexiste et sexuel, soit 19 % de plus qu'en 2022, peut-on également lire dans le rapport. Et 230 000 femmes majeures ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles, soit l'équivalent de la population de la ville de Lille. Ces femmes ont entre 18 et 24 ans dans près de 60 % des cas.

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Découvrir

« *Ces violences sont bouleversantes, inacceptables et inqualifiables, nous allons continuer à nous mobiliser, notre lutte ne doit jamais cesser* », a déclaré la ministre de la santé, Geneviève Darrieussecq, en ouverture de la conférence. « *Nous savons combien il est difficile pour les victimes de demander de l'aide, de parler, mais aussi combien il est difficile de tendre l'oreille* », a déclaré de son côté Paul Christophe, ministre chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans un message vidéo diffusé à cette occasion.

Lire aussi | [Féminicide dans « Le Monde », un mot devenu tristement courant](#)

Insistant sur l'importance des acteurs du terrain, il a estimé que « *ce combat ne tolérerait pas de baisse de [notre] attention* », à quelques jours de l'annonce prévue d'un nouveau plan de bataille contre les violences faites aux femmes.

Le Monde avec AFP

Le Monde Ateliers

Découvrir

Festival Chaleur humaine

Comment réussir la transition écologique ?

Masterclasse en direct

Deux heures pour découvrir les conseils d'écriture de Marie Darrieussecq

Cours en ligne

De l'animation d'une réunion à la préparation d'un discours, apprendre à parler en public

[Voir plus](#)